

Val d'Amboise

Automne 2011 - NUMÉRO 31

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



ÉCONOMIE

Parc photovoltaïque :
enquête publique
à Chargé

PAGE 4



VAL D'AMBOISE PRATIQUE

Faire le plein
d'activités
aquatiques

PAGES 12-13



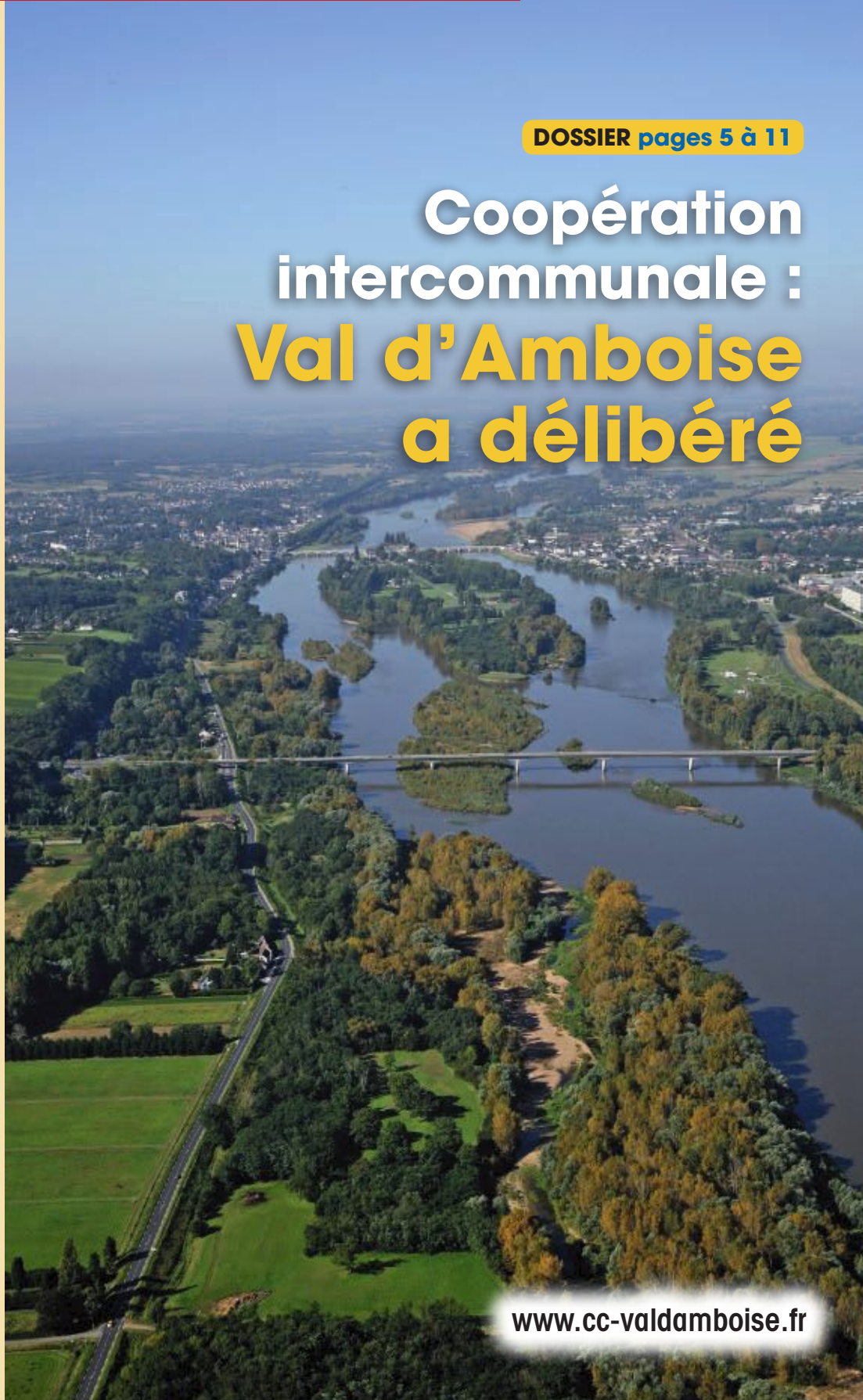
À DÉCOUVRIR

Consommer
bio et de saison

PAGES 14-15

DOSSIER pages 5 à 11

Coopération intercommunale : Val d'Amboise a délibéré



SOMMAIRE

p3 **L'actu en revue**
Vu cet été

p4 **Economie**
Parc photovoltaïque, enquête publique à Chargé • France Télécom redéploie son réseau à La Boitardière • Permis de construire en instance... • Bois 2 R s'étend pour développer son activité

p5 **Dossier**
Coopération intercommunale : Val d'Amboise a délibéré

Encart
central



p12 **Val d'Amboise pratique**
Accueil des tout-petits • Faire le plein d'activités aquatiques

p14 **A découvrir**
Consommer bio et de saison : les adresses locales !

p16 **Les rendez-vous**



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise
Automne 2011 - numéro 31

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : services de Val d'Amboise, Fotolia.com, 4 Vents • **Infographie** : David Le Tellier • **Impression** : Numériscann • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



Après une période estivale incertaine et souvent décevante, tant sur le plan météorologique pour les vacanciers que dans le domaine économique national et mondial, voici venue l'heure de la rentrée où le courage collectif et la pugnacité seront plus que jamais nécessaires, chacun en a bien conscience.

Sur notre Communauté de communes Val d'Amboise, quelles ont été les avancées des dossiers pendant l'été ?

Sur Nazelles-Négron, ZAC Saint-Maurice, le permis de construire du futur bâtiment de Pôle Emploi est enfin à l'instruction pour une ouverture espérée de l'établissement au second semestre 2012. Dépôt de permis également pour le projet d'implantation de la société Touraine Montgolfière. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec un nouvel aménageur pour lancer un programme de construction destiné à la location, ce afin de satisfaire les porteurs de projets à vocation économique du secteur tertiaire notamment. Avec de telles perspectives, il convient désormais de travailler au désenclavement de la ZAC avec le Conseil général pour aménager un accès sécurisé via la départementale 952, et avec les villes d'Amboise et de Nazelles-Négron pour améliorer la jonction avec le tunnel routier sous la voie de chemin de fer.

Sur Pocé-sur-Cisse, parc d'activités Le Prieuré, la demande de permis de construire de la pépinière d'entreprises portée par Val d'Amboise est déposée et l'on peut envisager un démarrage des travaux pour le début 2012.

Sur La Boitardière, la Communauté de communes vient de financer le renforcement du génie civil du réseau téléphonie et internet pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et permettre le passage à la fibre optique. Rappelons également que les travaux de construction du nouveau centre de secours du SDIS, financé par le Conseil général, vont être lancés rue André Huard dans les prochains mois sur un terrain de plus de deux hectares cédé à l'euro symbolique par Val d'Amboise.

Par la concrétisation de tous ces projets, notre territoire exprime sa volonté forte de poursuivre son développement et sa modernisation et met ainsi en lumière les véritables préoccupations des élus de Val d'Amboise au service de notre devenir économique et social.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu cet été...

■ **Les 22 et 23 juin**, la piscine Vallerey a proposé des animations ludiques pour célébrer la fin de l'année à l'école de natation.



■ **Le 24 juin**, le relais d'assistantes maternelles a organisé son pique-nique de fin d'année à l'ombre bienvenue des arbres du parc du château de Pocé-sur-Cisse. Neuf assistantes maternelles, 18 enfants et leurs parents y ont partagé les bons petits plats sucrés ou salés préparés par les participants.



■ **Dès les beaux jours**, les trois visites costumées proposées par l'office de tourisme*** Val d'Amboise ont fait le plein. Ici, la Duchesse Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII, guide les familles à la découverte du centre-ville d'Amboise, émaillant le parcours d'anecdotes piquantes sur ses noces et la vie quotidienne au château royal d'Amboise au XV^e siècle !

■ **Fin août**, les élèves de 1^{ère} année de bac pro du lycée viticole ont fait leur rentrée avec une bonne semaine d'avance en raison de vendanges précoces ! Après la préparation des cuves et le nettoyage du chai, les voici dans les parcelles du domaine de La Gabillière, dont les trois quarts sont vendangés à la main. Cette semaine de travaux pratiques sera décomptée des semaines de stages à effectuer pendant les vacances scolaires.



Parc photovoltaïque : enquête publique à Chargé



L'enquête préalable à l'instruction de la demande de permis de construire du parc de production d'électricité photovoltaïque de 23 hectares en projet à La Boitardière est ouverte depuis le 19 septembre et jusqu'au 20 octobre à la mairie de Chargé.

Le dossier est consultable du lundi au samedi de 8h30 à 12h, excepté le mercredi où la mairie est fermée au public. Les observations peuvent être directement consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à Max Schieve, commissaire-enquêteur, à la mairie de Chargé. Ce dernier recevra par ailleurs en personne les observations du public les lundi 26 septembre, samedi 8 octobre et jeudi 20 octobre de 9h à 12h en mairie de Chargé.

Le dossier comporte une étude d'impact qui a reçu un avis favorable de la préfecture d'Indre-et-Loire. Cette dernière précise, dans ses conclusions, que "la conception de l'aménagement et les mesures d'adaptation préconisées témoignent d'une bonne prise en compte de l'environnement, d'une volonté de limiter les impacts du projet et de faciliter la remise en état du site". Une copie du rapport du commissaire-enquêteur établi à l'issue de l'enquête, contenant ses conclusions motivées, sera ensuite déposée à la mairie de Chargé, ainsi qu'à la préfecture d'Indre-et-Loire où toute personne intéressée pourra être autorisée, pendant un an à compter de la fin de l'enquête, à en prendre connaissance. ■

> Pour plus d'informations
Mairie de Chargé : 02 47 57 04 01

France Télécom redéploie son réseau à La Boitardière

Avec le concours de Val d'Amboise, qui investit près de 100 000 € dans le génie civil, France Télécom va, à l'horizon 2012, renforcer et redéployer son réseau téléphonie et internet à l'est du parc d'activités.

Pour satisfaire les nouvelles entreprises désireuses de s'implanter à La Boitardière, la Communauté de communes a fait le choix de financer le renforcement du génie civil de la téléphonie.

Elle a ainsi pris en charge l'opération d'extension de 780 mètres linéaires (98 000 €HT), réalisée en juillet et août chemin du Roi, depuis le mini central France Télécom situé à proximité du centre de traitement du Smitom, à l'ouest du parc d'activités, jusqu'à hauteur de la rue Ernest Mabile, en traversant la RD 31.

A partir de ce point, France Télécom va redéployer sur plusieurs mois son réseau pour renforcer le secteur nord-est de La Boitardière, du centre de tri de La Poste aux entreprises les plus récemment installées sur la commune de Chargé, et amener le haut débit jusqu'aux terrains à aménager situés dans l'extension du parc d'activités, rue du Château d'eau.

Les travaux engagés permettront en outre à l'opérateur de proposer un passage à la fibre optique, en fonction de la demande des entreprises. ■

Permis de construire en instance...

Les demandes de permis de construire du futur bâtiment de Pôle Emploi, sur le secteur de Saint-Maurice à Nazelles-Négron, et de la pépinière d'entreprises de Val d'Amboise, parc d'activités du Prieuré à Pocé-sur-Cisse, ont été déposées dans les mairies le 26 juillet. Ces établissements se trouvant soumis à la réglementation des établissements recevant du public (ERP), le délai d'instruction est porté à six mois.

Bois 2 R s'étend pour développer son activité

Implantée depuis 1997 rue Abel Gody, sur le parc d'activités La Boitardière, l'entreprise spécialisée dans la valorisation du bois a été rachetée en 2009 par le Groupe Bois 2, qui compte six sites en France et emploie 52 personnes dont 17 à Amboise.

Son PDG, Roland Grenet, souhaite disposer d'un outil de travail et de production plus performant. Il engagera bientôt la mise aux normes du site amboisien en vue de le dédier à l'activité réparation-vente de palettes et à l'accueil d'une clientèle de particuliers.

Cette nouvelle organisation nécessite la construction d'une plateforme de stockage et déchiquetage de déchets bois. En vue de cette réalisation, Bois 2 a réservé un terrain de 20 000 m² environ à l'est du parc d'activités, chemin du Roi, à Chargé. Le projet comprend un bâtiment de 500 m² avec entrepôt ouvert et bureaux, et l'aménagement de la plateforme conçue dans le souci de réduire au maximum les nuisances : un merlon paysager entourera le site et un système de vaporisation par voile d'eau sera installé sur la machine à déchiqeter le bois, qui fonctionnerait trois à quatre fois par mois.





Coopération intercommunale : Val d'Amboise a délibéré

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 prescrit la réalisation de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) pour "accroître l'efficacité de l'action publique locale via l'achèvement de la construction intercommunale et le développement de la mutualisation des moyens des collectivités."

Joël Fily, alors Préfet d'Indre-et-Loire, a présenté un premier projet de schéma le 2 mai 2011 aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale.

Le projet a été ensuite adressé "pour avis" aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des EPCI concernés qui disposaient de trois mois pour délibérer.

Ce dossier fait le point sur le projet préfectoral, les avis formulés par les conseils municipaux et le conseil communautaire de Val d'Amboise réuni le 20 juillet dernier, les alternatives proposées...

Le projet de schéma départemental : dispositions relatives au territoire

En Indre-et-Loire, le schéma préfectoral tend à diviser par deux le nombre de groupements de communes, qui sont actuellement vingt-quatre.

Localement, il propose la fusion de Val d'Amboise avec les communautés du Castelrenaudais, des Deux Rives et de Bléré Val de Cher pour engendrer un groupement de communes de 64 000 habitants.

Les dispositions du schéma départemental de coopération intercommunale concernent également quatre syndicats mixtes.

Le projet préfectoral	L'avis du conseil communautaire
Périmètre des établissements de coopération intercommunale	
1 / Regroupement des Communautés de communes de Val d'Amboise, des Deux Rives, du Castelrenaudais et de Bléré Val de Cher.	<p>→ le conseil émet un avis défavorable à 43 voix (unanimité).</p> <p>Il formule ensuite la proposition d'un regroupement des communautés de communes des Deux Rives, de Val d'Amboise et de Bléré Val de Cher qui pourrait être étendu aux communes volontaires de la Communauté de communes du Vouvrillon, à la Communauté de communes du Cher à la Loire ainsi qu'à la commune de Céré-la-Ronde. "Ce regroupement, précise la délibération, se ferait dans l'objectif d'un développement cohérent des territoires appartenant aux vallées du Cher et de la Loire (paysages, tourisme, viticulture, activités économiques...). Dans le cadre de ce scénario, ce bassin de vie créera une synergie positive entre ruralité et urbanisation. La solidarité financière pourra être optimisée par l'adoption d'un statut de Communauté d'agglomération rendue possible par cette fusion."</p> <p>Cette proposition est adoptée à bulletin secret, à 27 voix "pour", 16 "contre" et 0 "abstention".</p>
Périmètre des syndicats mixtes	
2 / Fusion du syndicat mixte de traitement des ordures ménagères (Smitom) d'Amboise avec le nouveau groupement constitué.	→ compte tenu de sa proposition alternative de périmètre, Val d'Amboise émet un avis défavorable. La délibération, qui précise qu'il "sera recherché toute synergie pour ce syndicat en fonction des nouveaux périmètres.", recueille 29 voix "pour", 0 "contre" et 14 "abstention".
3 / Fusion du syndicat intercommunal d'assainissement Limeray-Cangey avec Val d'Amboise et les Deux Rives.	→ le conseil émet un avis favorable à 43 voix (unanimité).
4 / Fusion du syndicat intercommunal d'approvisionnement en eau potable (SIAEP) de Nazelles-Négron avec le nouveau groupement constitué.	→ le conseil émet un avis favorable à 43 voix (unanimité), sous réserve d'une prise de compétences par le futur groupement de communes.
5 / Fusion du syndicat mixte du SCOT ABC et du syndicat mixte du Pays Loire Touraine.	→ le conseil émet un avis défavorable à 43 voix (unanimité).



Périmètres du schéma de cohérence territoriale (SCOT ABC) et du SMITOM :

CC du Castelrenaudais
 CC des Deux Rives
 CC Val d'Amboise
 CC de Bléré Val de Cher

Périmètre du Pays Loire Touraine :

CC du Castelrenaudais
 CC des Deux Rives
 CC Val d'Amboise
 CC de Bléré Val de Cher
 CC du Vouvrillon (Chançay, Chanceaux-sur-Choisille, Monnaie, Parçay-Meslay, Reugny, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne, Vouvray)
 CC de l'Est Tourangeau (Azay-sur-Cher, Larçay, La Ville-aux-Dames, Veretz, Montlouis-sur-Loire)

Carte proposée par le Préfet :

CC du Castelrenaudais (Autrèche, Auzouer-en-Touraine, Château-Renault, Crotelles, Dame-Marie-les-Bois, La Ferrière, Le Boulay, Les Hermites, Monthodon, Morand, Neuville-sur-Brenne, Nouzilly, Saunay, Saint-Laurent-en-Gâtines, Saint-Nicolas-des-Motets, Villedômer)
 CC des Deux Rives (Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Saint-Ouen-les-Vignes)
 CC Val d'Amboise (Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine)
 CC de Bléré Val de Cher (Athée-sur-Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Cigogné, Civray-de-Touraine, Courçay, Dierre, Epeigné-les-Bois, Francueil, La-Croix-en-Touraine, Luzillé, Saint-Martin-le-Beau, Sublaines)

Carte proposée par Val d'Amboise :

CC du Castelrenaudais
 CC des Deux Rives
 CC Val d'Amboise
 Communes volontaires de la CC du Vouvrillon
 CC de Bléré Val de Cher
 CC du Cher à la Loire (Bourré, Chaumont-sur-Loire, Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard, Pontlevoy, Rilly-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon, Thenay, Vallières-les-Grandes)
 Commune de Céré-la-Ronde

Avis et propositions

sur la fusion des établissements de coopération intercommunale



Une synergie positive entre ruralité et urbanisation.

Les communes membres de Val d'Amboise et les communautés de communes voisines ont toutes accueilli d'un vote défavorable le périmètre de coopération proposé par le Préfet. Extraits des délibérations.

Amboise

“Aujourd’hui, le territoire des 4 communautés de communes ne constitue qu’un assemblage de 44 communes sans réalité vécue, sans identité commune. [...]”

Le projet du Préfet met en avant l’intérêt d’une communauté de communes de grande taille pour mutualiser et diminuer les coûts. Mais la fusion, la création d’une “méga communauté”, n’est pas la seule manière de réaliser des économies et de mutualiser les moyens. D’autres outils existent et sont déjà mis en œuvre sur le territoire. [...]

Certaines compétences impliquent un territoire plus important, [mais] il est indispensable de conserver la proximité avec les habitants pour de nombreuses compétences. [...] Une Communauté unique, ce sont aussi des “points de contact” uniques avec les habitants, sur un territoire dont les deux extrémités sont éloignées de plus de 60 kilomètres et d’une heure et quart de transport. [...]

Les élus des communautés de communes des Deux Rives et de Val d'Amboise ont travaillé plusieurs mois à l'élaboration d'un projet de territoire⁽¹⁾ à l'échelle de leurs deux communautés de communes. [...]

Chaque compétence a été examinée [...] pour offrir aux habitants une qualité de service et d'équipement qu'ils sont en droit d'attendre mais également de trouver le meilleur périmètre d'exercice. Ce projet [...] a été voté par la majorité qualifiée prévue par la loi, en l'occurrence la moitié des communes représentant les deux tiers des habitants et le tiers des communes membres de chacune des deux communautés de communes : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Saint-Ouen-les-Vignes. Il a également été voté par le conseil communautaire des Deux Rives et, par un vote indicatif, lors d'une commission générale du conseil communautaire de Val d'Amboise⁽²⁾.”

⁽¹⁾ le projet “Profusion”.

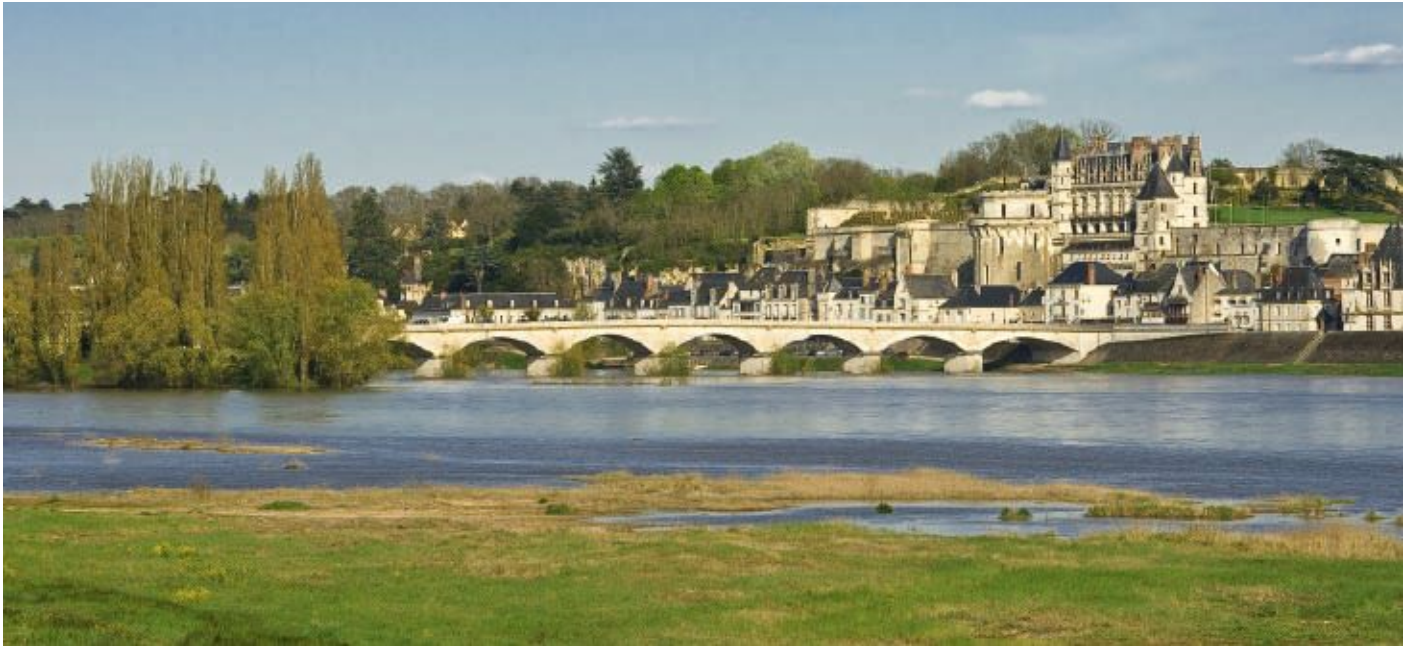
⁽²⁾ le 20 juillet le conseil communautaire de Val d'Amboise a approuvé en réunion plénière un projet de fusion plus large (lire dans le tableau page 6).

Cangey

“Le conseil propose le regroupement de trois communautés de communes : Deux rives, Val d'Amboise et Bléré Val de Cher, qui pourrait être étendu à d'autres communes originaires de la communauté de communes du Vouvrillon, à la communauté de communes du Cher à la Loire, ainsi qu'à la commune de Céré-la-Ronde. Ce regroupement se ferait dans l'objectif d'un développement cohérent des territoires appartenant aux vallées du Cher et de la Loire (paysages, tourisme, viticulture, activités économiques...). Dans le cadre de ce scénario, ce bassin de vie créera une synergie positive entre communes rurales et communes urbaines.”

Chargé

“Le conseil propose la création d'une communauté de communes regroupant les communautés de communes de Val d'Amboise et des Deux Rives (selon le projet



Un pôle touristique de renommée avec les châteaux d'Amboise...

de fusion "Profusion"), et est favorable à l'adhésion de la communauté de communes Bléré Val de Cher et de la communauté de communes du Cher à la Loire, ceci seulement après avoir pris connaissance de leurs projets de territoires. Le conseil n'est pas opposé à l'adhésion de communes du bassin ligérien situées à l'ouest du territoire (communautés de communes du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau)."

Nazelles-Négron

"Le conseil propose une solution alternative avec le regroupement des communautés de Val d'Amboise, les Deux Rives et Bléré Val de Cher. Ce regroupement pourrait être étendu à d'autres communes originaires de la communauté de communes du Vouvrillon et de la communauté de communes du Cher à la Loire ainsi qu'à la commune de Céré-la-Ronde. Ce regroupement se ferait dans l'objectif d'un développement cohérent des territoires appartenant aux vallées du Cher et de la Loire (paysages, tourisme, viticulture, activités économiques...).

Dans le cadre de ce scénario, ce bassin de vie créera une synergie positive entre ruralité et urbanisation. La solidarité financière pourra être optimisée par l'adoption d'un statut de communauté d'agglomération rendue possible par cette fusion. Dans un souci de démocratie et de représentativité, les élus ne peuvent en aucun cas accepter une fusion à deux communautés de communes regroupant uniquement la communauté de communes Val d'Amboise et la communauté de communes de Deux Rives, donnant la moitié des voix à la ville centre."

Neuillé-le-Lierre

"Quel sera le devenir des personnels des quatre intercommunalités [...] ? Avec un représentant contre trois actuellement au conseil communautaire, comment les petites communes pourront-elles faire valoir leur avis ? Et que deviendra la dotation de solidarité communautaire qui existe pour Val d'Amboise et le Castelrenaudois, mais pas aux Deux Rives ni à Bléré Val de Cher ?

Une étude en cours sur la fusion Val d'Amboise/Deux Rives fait apparaître de fortes disparités en terme de compétences. Le coût de leur harmonisation à l'échelle des deux territoires et un bilan de la situation financière des deux communautés doivent être établis.

La commune d'Amboise et la communauté de communes des Deux Rives ont par ailleurs initié une démarche de détermination des besoins du territoire, l'étude "Profusion". La dotation d'intercommunalité, même augmentée d'un million d'euros, ne permettra pas de couvrir les nouveaux projets et l'harmonisation des compétences. Celle-ci, d'ailleurs, diminuera avec le temps alors que les réalisations et leurs frais de fonctionnement seront pérennes. De plus, les orientations et les objectifs définis par le projet de territoire Profusion sont concentrés sur la ville centre principalement, et ne contribuent pas à équilibrer la répartition des équipements. Ils devraient prendre en compte un plus vaste territoire que le canton d'Amboise car des points intéressants sont abordés.



... et de Chenonceau.



Une mise en œuvre plus harmonieuse du développement des zones d'activités économiques.

En conséquence, le conseil municipal demande de disposer d'un délai supplémentaire de six mois au minimum, afin d'avoir la réponse aux questions posées, pour se prononcer. La commune n'exclut pas de quitter Val d'Amboise pour se rapprocher de la communauté de communes du Vouvrillon, ou de la communauté de communes du Castelrenaudais."

Noizay

"Le conseil propose le regroupement de trois communautés de communes : Val d'Amboise, les Deux Rives et Bléré Val de Cher. Ce territoire pourrait être également élargi aux cinq communes du Vouvrillon ; Noizay faisant partie du canton de Vouvray et utilisant, depuis déjà de nombreuses années, la déchetterie de Vernou sur Brenne par convention. De plus, ces communes à prédominance viticole s'intègrent déjà dans le territoire ligérien et notre appellation d'origine contrôlée Vouvray serait en grande partie regroupée avec celles du Touraine autour d'un pôle professionnel (lycée viticole) et d'un pôle touristique de renommée (châteaux d'Amboise et de Chenonceau). Ce regroupement peut également intégrer la communauté du Cher à la Loire ainsi que la commune de Céré la Ronde. Cette nouvelle structure, au territoire élargi, répondrait précisément aux activités communes entre la Loire et le Cher. Ce nouveau bassin de vie permettrait de renforcer l'attractivité et la cohérence du

territoire en maintenant l'équilibre entre projets périurbains et projets ruraux."

Pocé-sur-Cisse

"Le conseil municipal indique que le territoire proposé par le Préfet est opportun du fait des coopérations déjà existantes au niveau du SCOT et du traitement des ordures ménagères par le biais du SMITOM. Toutefois, compte tenu des réticences de certains territoires, il ne semble pas pertinent d'approuver ce périmètre. Le conseil municipal propose, à l'unanimité, un regroupement des communautés de communes Val d'Amboise, des Deux Rives, de Bléré Val de Cher, éventuellement étendu à des communes du Vouvrillon, à la communauté de communes du Cher à la Loire et à la commune de Céré La Ronde. Ce regroupement pourrait permettre un développement cohérent des territoires appartenant aux Vallées du Cher et de la Loire (paysages, tourisme, activité économique, viticulture...) et de créer une synergie entre ruralité et urbanisation. La solidarité financière pourra de plus être optimisée par l'adoption d'un statut de communauté d'agglomération rendue possible par cette fusion."

Saint-Règle

"Des éléments de convergence, de complémentarité et qui permettraient un

développement du territoire par une mutualisation des moyens existant déjà entre les quatre communautés de communes. L'existence de syndicats mixtes pour le traitement des ordures ménagères, le schéma de cohérence territoriale, le travail effectué dans le cadre du plan de revitalisation Pfizer sur un bassin d'emploi commun...

Cette fusion à quatre nous permettrait de mettre en œuvre de façon plus harmonieuse le développement des zones d'activités économiques, comme de mettre en place une meilleure gestion de l'eau. Par contre, l'éloignement géographique sera en permanence un handicap très important, réduisant les économies d'échelle.

L'ouverture à d'autres communes (communes du Vouvrillon n'adhérant pas à Tours Plus, ou toute autre commune souhaitant nous rejoindre) doit être possible. De même, il serait judicieux d'examiner la fusion avec des communes ou communautés hors département, telle la communauté de communes du Cher à la Loire. Amboise, Bléré et Montrichard ne sont éloignées que de 15 km et ce périmètre réunit une population équivalente à celle du projet préfectoral. A cette proximité s'ajoutent les liens étroits du fait des flux journaliers (zones d'activités, hôpital, lycées...).

Concernant une fusion limitée à Val d'Amboise et aux Deux Rives, elle ne permettrait plus une représentativité objective de toutes les communes



Un vignoble renommé dans les appellations Vouvray, Touraine Amboise et Touraine Chenonceau.

membres. Des questions se posent enfin sur les conséquences financières de ces regroupements, ainsi que leurs incidences sur les personnels des collectivités.”

Souigny de-Touraine

“Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, se prononce contre le périmètre proposé par le Préfet, inadapté au diagnostic territorial. Il n’y a pas ou peu d’échanges entre Souigny-de-Touraine et le Castelrenaudais, le territoire

de vie étant principalement axé sur le canton d’Amboise. Il y a également interaction entre Souigny-de-Touraine et le canton de Bléré.

Dans un premier temps, le conseil est favorable à la fusion entre la communauté de communes Val d’Amboise et celle des Deux-Rives. Dans un second temps, il propose un territoire élargi vers le canton de Bléré puis celui de Montrichard, ce qui correspond à une véritable cohérence territoriale qui unit les hommes sur un même bassin de vie, au niveau économique, touristique, agricole et culturel.” ■

Et maintenant, l’arbitrage de la CDCI

Il revient à présent aux quarante élus de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI, qui existe dans chaque département) de poursuivre le travail.

Présidée par le Préfet de département, la CDCI est composée à 40 % de représentants des communes, à 40 % de représentants des EPCI à fiscalité propre, à 5% de représentants des syndicats de communes et des syndicats mixtes, à 10 % de représentants du conseil

général et à 5 % de représentants du conseil régional.

Dans le cadre de l’achèvement de la construction intercommunale, la commission dispose de compétences renforcées et d’un nouveau pouvoir d’amendement. Elle pourra ainsi modifier le projet de schéma élaboré par le Préfet dès lors que deux tiers de ses membres se seront prononcés en ce sens. Elle doit rendre ses conclusions courant décembre. ■

Début 2011

Elaboration du projet de schéma par le Préfet

2 mai 2011

Présentation du schéma à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI, carte page 7)

Mai à août 2011

Consultation des conseils municipaux des communes et des organes délibérants des EPCI et des syndicats mixtes concernés par le schéma

Août 2011

Transmission de l’ensemble des avis à la CDCI

Début décembre 2011

Intégration au schéma des propositions de modifications de la CDCI adoptées à la majorité des deux tiers de ses membres

31 décembre 2011

Arrêté de schéma. Sa mise en œuvre fera l’objet d’un prochain dossier.



Accueil des tout-petits

Les multi accueil, le relais d'assistantes maternelles de Val d'Amboise et l'association Bout'Chou service proposent des modes de gardes adaptés à votre rythme de vie.

L'accueil collectif

Deux multi accueils, situés à Amboise et Nazelles-Négron, accueillent les enfants de moins de 4 ans des habitants de la Communauté de communes Val d'Amboise et proposent plusieurs formules.

- accueil régulier en crèche : pour les parents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel.

- accueil occasionnel en halte garderie : pour les parents qui souhaitent socialiser l'enfant ou effectuer des démarches.

- accueil d'urgence : pour les parents dont l'assistante maternelle est en arrêt maladie, ou qui viennent de trouver un emploi, par exemple. Sous réserve de places disponibles.

> Multi accueil Vilvent

15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron

Tél : 02 47 30 43 73

Les enfants sont accueillis du lundi au jeudi de 7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à 18h.

Inscriptions le vendredi 14h à 17h30.

> Multi accueil Les Bouts d'Chou

10 allée de Malétrenne - 37400 Amboise

Tél : 02 47 23 47 24

Les enfants sont accueillis du lundi au jeudi de 7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à 18h.

Inscriptions les lundi et jeudi de 14h à 18h.

L'accueil en horaires décalés

L'association Bout'Chou service prend en charge à domicile votre enfant de moins de six ans inscrit dans une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, assistante maternelle, garderie péri-

scolaire...) quand votre activité professionnelle est en horaires décalés par rapport aux modes de garde existants, si un déplacement professionnel rend votre organisation difficile, ou encore si votre mode de garde habituel vous fait défaut...

> Bout'Chou service

Tél : 02 47 66 12 91

Bout'Chou service intervient du lundi au samedi dès quatre heures le matin et jusqu'à minuit.

Le relais d'assistantes maternelles

Cette structure, qui dispose de deux antennes, à Amboise et Nazelles-Négron, propose de vous accompagner dans les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée (disponibilité, contrat de travail, aides de la Caisse d'allocations familiales...).

C'est aussi un lieu d'écoute, d'activités (matinées ludiques) et de conseil autour du jeune enfant.

> Antenne nord

15 bis rue de Perreux - 37530 Nazelles-Négron

Tél : 02 47 57 04 19

Accueil de préférence sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

> Antenne sud

4 allée des Tilleuls - 37400 Amboise

Tél : 02 47 57 88 52

Accueil de préférence sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Ludobus 2011-2012

Le Ludobus reprend la route et accueille dans leur commune (ou au sein d'un regroupement) les assistantes maternelles agréées et les enfants qui leur sont confiés, ainsi que les parents et leurs enfants de moins de six ans. Plus de mille jeux et jouets vous attendent à :

• Neuillé-le-Lierre, salle polyvalente de 9h à 10h30 :

- mardi 4 octobre
- mardi 13 décembre
- mardi 13 mars
- mardi 5 juin

• Chargé (+ Souvigny, Saint-Règle et Amboise dans la limite des places disponibles) salle polyvalente de 9h à 10h30 :

- mardi 18 octobre
- mardi 22 novembre
- mardi 17 janvier
- mardi 14 février
- mardi 20 mars
- mardi 10 avril
- mardi 12 juin

• Pocé-sur-Cisse (+ Cangey, Nazelles-Négron, Noizay et Amboise dans la limite des places disponibles), salle polyvalente de 9h à 10h30 :

- vendredi 14 octobre
- mardi 15 novembre
- mardi 6 décembre
- mardi 24 janvier
- mardi 7 février
- mardi 3 avril
- mardi 22 mai
- mardi 19 juin

Faire le plein d'activités aquatiques

La piscine intercommunale Georges Vallerey propose des activités adaptées à chaque âge de la vie, de la petite enfance à l'âge d'or. Avec une nouveauté cette rentrée : un cours de natation pour tous !

Aquamôme (3 à 6 ans)

Familiarisez votre enfant avec le milieu aquatique par le jeu et l'expérience active, pour le préparer aux apprentissages futurs. Vous pouvez l'accompagner si vous le souhaitez. Activité surveillée et guidée par des éducateurs diplômés d'Etat.

Samedi 11h-11h45

Ecole de natation (6 à 12 ans)

Pour apprendre à nager et se perfectionner avant d'aller en club. Activités aquatiques encadrées par un éducateur diplômé d'Etat.

Mardi 18h-18h45

Mercredi 12h-12h45

**Samedi 9h-9h45, 10h-10h45,
12h-12h45**

Aquagym

Alliez le plaisir de l'exercice physique, à celui d'être ensemble, dans l'eau, en bénéficiant de tous ses bienfaits ! Une activité adaptée à vos demandes et

encadrée par des éducateurs diplômés d'Etat.

Lundi 12h30-13h15

Mardi 11h15-12h

Jeudi 11h15-12h, 12h30-13h15

Cours de natation pour tous

Bénéficiez quel que soit votre âge ou votre niveau en natation, de dix leçons en petits groupes, avec un éducateur diplômé d'Etat. Pour appréhender vos angoisses de l'eau, apprendre à nager ou vous perfectionner.

Lundi 19h-20h

Jeudi 10h-11h

Samedi 8h-9h

> L'inscription aux activités a lieu à la piscine aux heures des séances publiques, aux horaires des activités, ou auprès du service piscine de Val d'Amboise.

Piscine Georges Vallerey

02 47 23 10 69

Val d'Amboise - service piscine

02 47 23 48 05

Séances publiques

Période scolaire

Lundi 18h-20h

Mardi 12h-13h30

Mercredi 16h-20h*

Vendredi 12h-13h30 et 18h-20h*

Samedi 16h-19h

Dimanche 9h-12h30

** nouveaux créneaux horaires*

Vacances scolaires

Lundi 15h30-19h30

Mardi 15h30-19h30

Mercredi 15h30-19h30

Jeudi 15h30-19h30

Vendredi 15h30-19h30

Samedi 15h30-19h30

Dimanche 9h-12h30

Entrée à l'unité

- Adulte	2,15 €
- Enfant (- 16 ans)	1,25 €
- Étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA*	1,25 €
- Enfant (- 3 ans), enfant (- 12 ans) de demandeur d'emploi ou bénéficiaire RSA*	Gratuit

** sur justificatif*



Retrouvez toutes les infos pratiques et les tarifs dans le guide 2011-2012 de la piscine, disponible dans les mairies. Vous pouvez également le télécharger sur www.cc-valdamboise.fr

Consommer bio et de saison : les adresses locales !

Les produits biologiques connaissent un succès croissant et offrent un choix de plus en plus large : des légumes à la viande en passant par les œufs, tous les produits végétaux et animaux ont leur label 100 % naturel. Quelques adresses pour remplir votre panier près de chez vous, et faire le plein de fraîcheur...

Sur le marché, à Amboise

Le Carré Bio d'Amboise réunit chaque dimanche quatre commerçants réguliers : Clément Nivet, producteur de légumes, Dominique Prémat, revendeur de fruits (frais et sec) et légumes, Valérie Boutet qui vend des cosmétiques, ainsi qu'un rôtiiseur (poulets bio, paëlla, œufs). Le Carré accueille également des vendeurs moins réguliers : d'une semaine à l'autre, vous pourrez emplir votre panier de thé bio, de biscuits... Cela sans compter d'autres producteurs et artisans bio présents depuis des années dans le marché en dehors du Carré Bio ! Messieurs Marty et Stobienia et leurs pains, Courtavin bio (Monsieur Courtault).

Le vendredi aussi !

Vous croiserez plusieurs commerçants bio dans les allées, suivez le logo AB. Parmi eux, Denis Habert et ses poulets bio crus, ainsi que Marc Guyen, maraîcher cité dans le carnet d'adresses des artisans et

producteurs du Pays Loire Touraine (lire ci-contre). Après une reconversion professionnelle et un BTS en production horticole et un BTS en production horticole, Marc Guyen, a repris en 2008 l'exploitation Cimbault (en bio depuis 1973 !) à Limeray. Il cultive, seul et à la main, sur un hectare et demi des tomates de variétés anciennes, choux-raves, moutarde, thym citron, pommes de terre "raja" et "vitelotte", patidou, et de curieuses feuilles d'amarante à cuisiner comme des épinards frais !

Des délices que vous retrouverez dans les paniers de l'Amap La Bruyère qu'il approvisionne également.

En panier, avec l'Amap La Bruyère

Une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs, selon les principes d'une agriculture durable et équitable qui respecte l'environnement et les milieux naturels.

Ambiose

Situé 46 rue Victor Hugo à Amboise, le magasin propose tous les produits du quotidien (produits ménagers, cosmétiques, alimentation...), mais aussi des livres et des jouets en privilégiant un approvisionnement local. Fabienne Chabernaud propose aussi des animations et des ateliers.
<http://ambiose.net>
09 81 14 27 48

Pour Vivre Mieux

A quelques rues, au 72 rue Nationale, Marie-Pierre Beernaert commercialise également des produits bio : cosmétiques, alimentaires, compléments alimentaires et produits diététiques et quelques produits frais.
02 47 57 22 86

Carnet d'adresses du Pays Loire Touraine

Lancé en 2010, le "Carnet d'adresses des artisans et producteurs du Pays Loire Touraine" contient les coordonnées de 75 professionnels proposant de la vente directe, dont certains sont certifiés en agriculture biologique.

On y retrouve, pour Val d'Amboise, deux maraîchers, les Jardins de contrat et Marc Guyen, un éleveur porcin et bovin, La Grande Métairie, et une fabricante de pâtisseries bio, Madame Brindel. Installée à Saint-Ouen-les-Vignes sous la marque "Embruns sucrés", cette dernière s'est fait une spécialité des recettes américaines : cookies, douceurs aux légumes, fondant New-Yorkais, pain irlandais... On peut retrouver ses douceurs aux Halles Tourangelles, à Nazelles-Négron.



Marc Guyen sur le marché à Amboise.





Charolaises dans les pâturages de la Grande Métairie.

Pour pouvoir commander, il faut adhérer à l'Amap, commander à l'avance pour une période donnée, venir chercher ses produits lors des distributions et participer à la vie de l'association.

L'Amap La Bruyère existe depuis 2009 et dispose d'un dépôt à Amboise depuis le mois de mai 2011.

Elle propose des paniers de légumes, du pain, des œufs, du lait et de la faisselle, du fromage de chèvre, du miel, des poulets...

Les distributions ont lieu chaque lundi de 18h à 20h au foyer Saint-Vincent, rue Jules Ferry, face à la gare SNCF d'Amboise.

L'association tiendra son assemblée générale le lundi 17 octobre à 20h au foyer Saint-Vincent.

> **Contact :**
amap.la.bruyere@gmail.com
<http://sites.google.com/site/amaplabruyere>

En direct chez l'éleveur

La Grande Métairie, est un ensemble de 250 hectares de prairies situées à Noizay, Négron et Nouans-les-Fontaines, plus au sud du département. Eric Lelièvre, "passé au bio" depuis 1998, y élève une centaine de porcs et deux cent cinquante bovins en liberté. Les premiers sont nourris à l'aide des céréales bio produites sur l'exploitation, les seconds à l'herbe exclusivement : à ce régime, il faut 10 mois pour engraisser un porcelet, et quatre ans pour un bœuf, tous deux nés sur place.

L'exploitation, qui emploie trois salariés, produit sept tonnes de viande de porc et huit tonnes de viande bovine chaque année. Le porc est commercialisé à 90 % en direct de la ferme, sur commande. Les 10 % restant le sont via un groupement d'intérêt économique réunissant quatre éleveurs qui approvisionne la restauration collective locale, dont les Toques

Régionales à Montlouis-sur-Loire. Le boeuf est quant à lui vendu en direct sur l'exploitation pour 35 %. Le reste est abattu à Alençon et sera mis en rayon dans les supermarchés du grand ouest de la France.

L'exploitant agricole, non content de soigner son cheptel, doit en effet se doubler d'un gestionnaire avisé : il a diversifié ses filières pour la vente et s'est allié à un groupement d'intérêt économique de plusieurs exploitants pour démarcher, s'assurer des débouchés, comme pour satisfaire la forte demande en volume de la restauration collective.

> www.bioviande.fr
 02 47 23 16 45

De manière solidaire, avec les Jardins de contrat

Le maraîchage constitue l'activité principale des Jardins de contrat, installés ferme du Roucheux à Montreuil-en-Touraine.

L'association emploie trente salariés en insertion professionnelle qui cultivent sur sept hectares des légumes biologiques en plein champ et sous serres. Tout est fait sur place, du semis à la préparation des commandes, en passant par la plantation, l'entretien des cultures, la récolte et le conditionnement. Même les travaux agricoles respectent les valeurs du développement durable, puisque l'association est revenue à la traction animale !

Chaque semaine, les Jardins de contrat proposent à leurs adhérents un panier de légumes correspondant à la consommation moyenne d'un ménage de deux à quatre personnes. Confectionné par les salariés, on y trouve, au fil des saisons, une trentaine d'espèces : des variétés anciennes telles le panais, le persil tubéreux, les topinambours, les courges...

Préserver les ressources naturelles

De l'agriculture à la revalorisation des co-produits agricoles, il n'y a qu'un pas... Les jardins de contrat ont également initié un projet associant la préservation de l'environnement et la formation aux métiers du bâtiment, via la mise en place d'un atelier de fabrication d'éco-produits destinés à l'éco-construction : tuiles de bois confectionnées à la main, fibre de chanvre biologique pour l'isolation des cloisons, des combles, briques de terre comprimée... au service de la construction de bâtiments durables.

> www.jardinsdecontrat.fr
infos@jardinsdecontrat.fr
 02 47 30 05 56

Le vignoble aussi passe au bio

Sur le territoire de Val d'Amboise, le Domaine des Maisonnettes à Chargé, le Domaine Xavier Weisskopf, l'EARL Closerie de Chanteloup et La Grange Tiphaine à Amboise arborent le label AB...

Pour un panorama plus vaste des appellations de la région et au-delà, consultez l'annuaire officiel des professionnels notifiés en agriculture bio de l'Agence bio sur le site :

www.agencebio.org.

Manger bio en Région Centre

Sur le site www.bio-centre.org vous trouverez également une carte interactive indiquant les restaurants, les paniers bio proches de chez vous...

Jeudi 29 septembre

Conseil communautaire
Centre socio culturel Val de Cisse,
Nazelles-Négron, à 18h30

Samedi 1^{er} octobre

Circuit découverte des églises d'Amboise et Noizay

"Les vitraux de l'atelier tourangeau Lobin" par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine

Départ du parvis de l'église St-Denis d'Amboise à 14h30.

Sans inscription, prévoir un véhicule personnel pour le trajet Amboise-Noizay
Info : 02 47 57 30 83

Samedi 1^{er} octobre

Randonnée de la Bernache à Nazelles-Négron

Départ 55 vallée Vaugadeland à 18h
Sur inscription.

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Les 1^{er} et 2 octobre

Salon d'antiquités brocante à Nazelles-Négron

Grange de Négron en journée
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Vendredi 7 octobre

Spectacle "Lucienne fait sa vamp" à Nazelles-Négron

Centre socio culturel Val de Cisse à 20h30

Dimanche 9 octobre

Randonnée VTT et pédestre à Noizay

organisée au profit de l'association CANGEN (cancer du Centre)

Départ à 9h

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

Mardi 11 octobre

"Croquantes"

à Noizay

par les conteurs en Touraine
Salle Val de Loire à 20h30

Du 12 au 14 octobre

Exposition "Haut les clochers" à Pocé-sur-Cisse

avec le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine

Salle de la mairie

Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

Du 15 au 17 octobre

Exposition "Haut les clochers" à Cangey

Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

Dimanche 16 octobre

Randonnée des vendanges à Nazelles-Négron

A pied ou à VTT. Départ parking du centre socio culturel à 8h45

Du 19 au 23 octobre

Exposition "Haut les clochers" à Saint-Règle

Info : 02 47 57 41 21 (mairie)

Samedi 22 octobre

Journées régionales "Nager, forme, santé"

Piscine Vallerey, à Amboise en journée

Info : 02 47 40 25 46

Vendredi 4 novembre

Conférence

à Pocé-sur-Cisse

"La gastronomie, nouveau monument du patrimoine français ?" par Loïc Bienassis avec le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine
Salle polyvalente à 20h30

Dimanche 6 novembre

Fête de la noix à Noizay

Salle Val de Loire de 10h à 17h30

Jeudi 17 novembre

Conseil communautaire

Centre socio culturel Val de Cisse, Nazelles-Négron, à 18h30

Du 18 au 20 novembre

Exposition "Haut les clochers" à Nazelles-Négron

Mairie annexe de Négron

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Samedi 19 novembre

Fête du Touraine primeur à Amboise

Place du Château

Info : 02 47 57 09 28

Dimanche 20 novembre

Concert de la Sainte Cécile à Nazelles-Négron

Centre socio culturel Val de Cisse à 15h

Dimanche 27 novembre

Concert de l'Union musicale à Noizay

avec l'harmonie de Limeray

Salle Val de Loire à 15h

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

Samedi 3 décembre

La bibliothèque fête ses 30 ans à Nazelles-Négron

Portes-ouvertes, jeux, animations et spectacle de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les 10 et 11 décembre

Marché de Noël à Pocé-sur-Cisse

Salle polyvalente en journée

Les 10 et 11 décembre

Journées de l'Avent à Cangey

Exposition vente

Salle des fêtes de 10h à 18h

Jeudi 15 décembre

Conseil communautaire

Centre socio culturel Val de Cisse, Nazelles-Négron, à 18h30

Mercredi 21 décembre

Lectures de Noël

à Nazelles-Négron

Bibliothèque municipale

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

A vos portables, prêts...

Téléchargez ! Au cœur de l'été, l'office de tourisme Val d'Amboise a lancé son application I-phone-Smartphone, www.amboise.mobi, disponible gratuitement sur App Store.

Cette application permet aux visiteurs, grâce à la géolocalisation, de connaître, en fonction de l'endroit où ils se trouvent, les activités, les hébergements, les restaurants et les manifestations les plus proches, avec leurs photos, coordonnées et toute info utile.

Son développement est allé de pair avec la refonte du site internet www.amboise-valde Loire.com, dont la nouvelle version a été lancée simultanément.

Chez soi, bien et longtemps

Nous savons tous qu'au fil des années, l'âge peut apporter des limites physiques. Cela n'empêche pas de vivre longtemps chez soi si l'on a anticipé et adapté son logement par des travaux simples. Pour vous accompagner dans cette démarche, le Pays Loire Touraine propose des séances d'information gratuites pour adapter votre logement aux contraintes de l'âge et le rendre plus pratique et plus sûr. Chaque séance est animée par un professionnel de l'habitat sur la base d'un diaporama, de photos et de vidéos. Des fiches conseils également seront remises à chaque participant.

Pour Val d'Amboise, ces réunions se dérouleront :

- lundi 17 octobre à 14h30 à Amboise, salle des fêtes Francis Poulenc.
- mardi 8 novembre à 15h à Nazelles-Négron, centre socio culturel Val de Cisse.

Pour tout renseignement :

Pays Loire Touraine
Sophie Lainé : 02 47 57 30 83
leader.plt@orange.fr

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.

Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50

valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil "Vilvent"

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 30 43 73

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux

à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 57 04 19

• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise

Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise

Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES